

Accompagnement social /1

Najat Abbadi, chargée d'accompagnement social chez 3F, nous a présenté le partenariat développé entre 3F et l'Association des Cités du Secours Catholique. Ce dispositif vise aussi bien à faciliter l'accès au logement que le maintien des locataires dans leur logement.

- **L'accompagnement social lié au logement, une vocation**

C'est par une matinée de décembre que nous nous rendons à l'agence 3F du département des Yvelines, pour y rencontrer Najat Abbadi, chargée d'accompagnement social chez 3F.

Najat Abbadi a toujours voulu œuvrer dans les politiques sociales. Diplômée en économie sociale et familiale, elle a d'abord passé trois ans à accompagner les femmes victimes de violences familiales en leur proposant notamment un hébergement.

Après cette expérience associative, elle a souhaité explorer une autre facette du travail social et a rejoint un premier bailleur social, avant de choisir 3F en 2011.

Pour Najat Abbadi, la différence entre l'expérience associative et le rôle de bailleur social est réelle : « Nous ne faisons pas de l'accompagnement complet, ce n'est pas notre métier. Nous intervenons en cas de difficultés, mais reprenons notre place lorsque le danger a été éloigné. »



- **L'appel à projets « 10 000 logements accompagnés », source de fructueux partenariats**

« Nous sommes souvent confrontés à des situations complexes présentant une problématique spécifique telle que l'addiction, les troubles du comportement ou encore le handicap et ce n'est pas toujours facile d'approcher ce public », nous explique Najat Abbadi. C'est pourquoi 3F a décidé de faire appel à différents savoir-faire pour accompagner au plus près et de façon individualisée chaque locataire.

Le bailleur social y parvient notamment à travers les partenariats conclus dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 logements accompagnés » lancé par le ministère de la Cohésion des territoires et l'Union sociale pour l'habitat.

Cette initiative a permis à 3F de conclure différentes conventions avec des associations dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté en France, pour l'insertion sociale et plus particulièrement pour l'accès au logement des personnes défavorisées.

En quelques années, la constitution de ce réseau de partenaires a évolué : la première convention a été signée en 2015. Il fait intervenir l'association [Espérer 95](#) et se développe. [Emmaüs Solidarité](#) a également conclu un partenariat similaire avec 3F.

• **L'Association des Cités du Secours Catholique, un acteur social chevronné comme nouveau partenaire**

Le 15 octobre dernier, c'est au tour de [l'Association des Cités du Secours Catholique](#) de conclure une convention de partenariat avec 3F.

Concernant cinq départements (Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Paris et Seine-Saint-Denis) et financé par la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) et 3F, ce partenariat comporte deux volets principaux :

- un volet « accès au logement » : il consiste pour 3F à mettre à disposition des logements pour l'Association des Cités du Secours Catholique, afin de fluidifier les sorties d'hébergement, ce qui passe souvent par la mise en place de baux associatifs. Ce premier volet concerne 95 logements, dont 22 dans les Yvelines.

- un volet « maintien dans le logement » : l'association aide 3F dans les situations difficiles ; violences familiales, addictions à la drogue générant d'autres troubles, troubles de voisinage, impayés et situations de surendettement... L'expertise et le savoir-faire des associations constitue un pilier essentiel pour permettre à 3F de venir en aide aux locataires qui en ont besoin.

Soixante familles sont concernées par ce second volet, dont 16 dans les Yvelines.

• **Face à la réalité des difficultés sociales**

Ce matin a lieu la première réunion entre Najat Abbadi, sa collègue Marion Abzouzi, également chargée d'accompagnement social à l'agence 3F des Yvelines, et l'Association des Cités du Secours Catholique.

Anne-Lise Lelong, directrice de Cité Saint-Yves, de l'Association des Cités du Secours Catholique, est venue accompagnée de Valentino Daniel, éducateur au sein du Centre d'hébergement de Trappes, qui va intervenir dans le cadre de ce partenariat.

Najat Abbadi et Marion Abzouzi ont présélectionné différents dossiers de locataires 3F afin de les présenter à leur nouveau partenaire. Un seul sera finalement évoqué en profondeur.

Le cas présenté est particulièrement saisissant. La famille concernée est cernée par le surendettement, le deuil et la maladie. Étant donné le montant de dettes auquel doit faire face la famille, qui n'a aucune capacité de remboursement, Najat Abbadi considère que le risque d'expulsion est « extrêmement grand ».

Pour la chargée d'accompagnement social, « Si cette famille n'est pas aidée, elle ne s'en sortira pas. » Najat Abbadi le déclare sans fard à ses partenaires : « Vous êtes notre dernier recours pour cette famille. Il y a tout à faire. »

Extrêmement isolée, la famille a été particulièrement difficile à contacter. « Il n’y avait plus de son ni d’image pendant un certain temps » précise Marion Abzouzi. C’est en passant par le pôle médiation de la ville concernée, puis en se rendant au domicile de la famille sans être annoncée que Marion Abzouzi a finalement pu entrer en contact avec la mère au foyer, laquelle a donné son accord pour une intervention de l’Association des Cités du Secours Catholique.

Le diagnostic d’Anne-Lise Lelong est clair : « le levier, avec cette famille, c’est l’accès aux soins. » Pour elle, cette famille a besoin en urgence d’un accompagnement psychologique. Pour y parvenir, la directrice propose de faire intervenir l’équipe de liaison locale avec qui elle a l’habitude de travailler.

Un processus de restauration des droits sera ensuite nécessaire : de l’actualisation des cartes nationales d’identité au dépôt de dossier de surendettement, cette étape consiste principalement en une aide administrative, cruciale dans ce genre de situations.

Pour la mise en relation, Najat Abbadi propose d’écrire un courrier à la famille. La question du lieu de la rencontre reste à trancher : tout le monde s’accorde sur le fait que le domicile de la famille facilitera l’échange.

Les deux autres dossiers de locataires 3F sont évoqués plus rapidement, Anne-Lise Lelong préférant les réexaminer en profondeur avec ses équipes avant de proposer une feuille de route commune.

Les histoires concernées ne sont pas plus faciles : une femme seule avec sa fille, qui semble perdre pied et dont Najat Abbadi recommande de l’amener progressivement vers la curatelle.

Et enfin un couple avec trois enfants, soumis à une procédure d’expulsion avancée. Ce dernier cas s’avère redoutable, car Najat Abbadi nous explique que le but est toujours pour 3F de « tout faire pour éviter d’en arriver au stade de la procédure judiciaire. »

Esprit collectif, pragmatisme, souci constant d’efficacité et volonté de mise en sécurité nous semblent donc, à l’issue de cette après-midi passée aux côtés de Najat Abbadi, caractéristiques de la mission d’une chargée d’accompagnement social chez 3F. Avec un objectif : fournir la meilleure prise en charge possible à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Ce reportage est le premier article d’une série de [deux articles](#) qui explore les missions d’une chargée d’accompagnement social chez 3F.